



PROVINCE DE QUÉBEC

**PROCÈS VERBAL**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 29 MARS 2010**

Procès-verbal de la séance ordinaire du 29 mars 2010 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Centre Harpell situé au 60, rue St-Pierre. Lors de cette séance, sont présents :

- Monsieur le Maire, Francis Deroo
- Madame la conseillère Paola L. Hawa
- Messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne, James Anderson et Michel Bouassaly;

Monsieur le Maire Francis Deroo agit comme président de la présente séance.

M<sup>e</sup> Karl Sacha Langlois, greffier, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

<b>03-099-10</b>	<b>Ouverture de la séance</b>
------------------	-------------------------------

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'ouvrir la séance ordinaire du 29 mars 2010. Il est 19 h 58

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-100-10</b>	<b>Ordre du jour</b>
------------------	----------------------

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous :

Adoptée à l'unanimité.

**1. Ouverture de la séance**

- |           |                        |
|-----------|------------------------|
| 03-099-10 | Ouverture de la séance |
| 03-100-10 | Ordre du jour          |

- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
  - 03-101-10 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
  - 5.1. Orientations du conseil
    - 03-102-10 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 22 avril 2010
  - 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
  - 03-103-10 Adoption du compte rendu du Comité de circulation et sécurité publique
  - 03-104-10 Octroi d'un contrat de service professionnel concernant la gestion des modifications des feux de circulation du boulevard des Anciens-Combattants associé au problème de synchronisation - Contrat de gré à gré
  - 03-105-10 Autorisation d'achat de deux plaques Nu-Metrics NC200 pour les études de circulation
  - 03-106-10 Autorisation d'achat d'enseignes de stationnement
  - 03-107-10 Continuation de cessation de perception des horodateurs jusqu'au 30 avril 2010
- 7. Développement communautaire**
  - 03-108-10 Nomination de M. Gerry Lavigne comme responsable pour l'organisation du tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 8. Urbanisme**
  - 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et demandes de permis de construction assujetties à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
    - 03-109-10 Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation l'enseigne et les couleurs du 85, rue Sainte-Anne
    - 03-110-10 Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, l'emplacement des enseignes, l'aménagement du balcon, la boiserie et les couleurs du 87-89, rue Sainte-Anne
    - 03-111-10 Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation de la façade du 91, rue Sainte-Anne
    - 03-112-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre une hauteur maximale de 26 mètres pour la nouvelle construction du pavillon des sciences et des technologies de la santé au Cégep John-Abbott, au

- lieu de 25 mètres exigé par le règlement de zonage 533 pour le 21 111 Lakeshore
- 03-113-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la subdivision du terrain, un front du lot à 16.31 mètres au lieu de 18 mètres exigé par le règlement de lotissement 535 pour le 6, rue Sainte-Anne
- 03-114-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la subdivision du terrain, une marge latérale de 2.95 mètres au lieu de 4 mètres pour le 8-10, rue Sainte-Anne
- 03-115-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la construction, une marge latérale de 1.6 mètre de chaque côté des nouvelles constructions jumelées, au lieu de 2 mètres exigé par le règlement de zonage 533 pour le 3 & 3A Montée Sainte-Marie
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets
- 03-116-10 Adoption des comptes rendus du Comité Consultatif d'Urbanisme
- 03-117-10 Tenue d'une séance d'information publique concernant l'installation de deux antennes DAS par Vidéotron dans le quartier nord de la Ville
- 9. Services techniques**
- 9.1. Autorisation de dépenses
- 03-118-10 Demande de lettre d'engagement au projet de subvention « Ma rue, Mes arbres » TD 2010 auprès de la Banque Toronto Dominion
- 03-119-10 Autorisation du Conseil pour aller en appel d'offres public pour le déneigement des rues d'une partie de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue
- 03-120-10 Octroi de contrat concernant des honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis et de surveillance environnementale des travaux de réhabilitation de sols contaminés du terrain Trudeau – Contrat de gré à gré
- 03-121-10 Contrat concernant des travaux d'entretien, de mise à niveau, des travaux de démarrage et de fermeture de la piscine municipale - Contrat de gré à gré
- 03-122-10 Renouvellement de contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants
- 03-123-10 Contrat de pose et fourniture de clôture pour certains sites de la Ville – Contrat de gré à gré
- 03-124-10 Autorisation du Conseil pour aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux du mur de soutènement du stationnement Larry-Moquin

- 03-125-10 Autorisation d'honoraires professionnels supplémentaires à la firme Quéformat pour le laboratoire mandaté pour le suivi qualitatif et de la mise en place des matériaux pour la rue Maple
  - 03-126-10 Autorisation du Conseil pour aller en consultation publique afin d'élaborer un plan d'aménagement qui tient compte des besoins et de la démographie du quartier dans le cadre du réaménagement du Parc Godin
- 9.2. Conclusion de contrats
  - 9.3. Acceptation de plans
  - 9.4. Réception de travaux
  - 9.5. Autres sujets
- 10. Environnement**
- 03-127-10 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement
  - 03-128-10 Autorisation pour achat d'arbres fruitiers pour plantation aux abords de la piste cyclable entre la rue Meloche et l'autoroute 40
  - 03-129-10 Autorisation pour achat et plantation de plantes grimpantes pour recouvrir la tour d'eau
- 11. Développement économique et touristique**
- 03-130-10 Parc écologique de l'archipel de Montréal
- 12. Finances**
- 12.1. dons / promotions / aides financières
    - 03-131-10 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières
  - 12.2. Autres sujets
    - 03-132-10 Adoption des comptes
    - 03-133-10 Augmentation de la marge de crédit jusqu'à trois (3) millions avec la Banque de Montréal
- 13. Administration et greffe**
- 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
  - 13.2. Opérations Immobilières
  - 13.3. Autres sujets
    - 03-134-10 Appui à la Ville de Montréal-Est dans ses démarches pour sauver la raffinerie Shell
    - 03-135-10 Changement du représentant désigné du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au Centre

- régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) Montérégie
- 03-136-10 Proposition d'un nouvel horaire d'été pour la bibliothèque
- 03-137-10 Projet de résolution afin de mandater l'UMQ concernant l'équité salariale auprès de la Commission de l'équité salariale
- 03-138-10 Tenue de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue prévue le 26 avril 2010
- 03-139-10 Autorisation - Ajout de signataire autorisé en cas d'absence de la trésorière de la Ville (chèques et effets négociables)
- 03-140-10 Congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM
- 14. Ressources humaines**
- 14.1. Ouverture de postes, embauche et nomination
- 03-141-10 Embauche de la Directrice contentieux, greffe et communications - Greffière
- 03-142-10 Nomination du Directeur général, Me Karl Sacha Langlois à titre de greffier adjoint en cas d'absence de Me Caroline Thibault
- 03-143-10 Embauche de personnel – Service des Loisirs, Développement communautaire et économique
- 03-144-10 Embauche de personnel – Service des Travaux publics et de l'ingénierie
- 03-145-10 Embauche de personnel – Étudiants et auxiliaires saisonniers 2010
- 14.2. Contrats et ententes
- 14.3. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlements**
- 03-146-10 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 705 concernant la constitution d'un fonds de roulement
- 03-147-10 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 510 concernant, entre autre, la limite de temps de stationnement dans les rues et stationnements publics ainsi que sur la distribution des permis de stationnement
- 16. Dépôt de documents**
- 17. Certificats de crédit**
- 18. Levée de la séance**
- 03-148-10 Levée de la séance

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés parmi les vingt-huit (28) personnes présentes lors de la séance se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
Dr. Thivierge 12, rue St-Jean-Baptiste SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande si les trottoirs à proximité du bureau de poste seront moins hauts (risque de chute) par rapport à la chaussée,</li> </ul>
Pierre Coutlee 1, rue St-Antoine SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande s'il est possible d'avoir 4 heures autorisées en tant que résidant pour le stationnement municipal et d'avoir des pancartes indiquant le temps permis</li> </ul>
Mme Brisebois 4, rue Maple SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande pourquoi sur la rue Lamarche les descentes de trottoir sont trop hautes</li> </ul>
Joanne Cousineau 171, rue Ste-Anne SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande que lors de la réfection des trottoirs, la descente ne soit pas en pente croche</li> </ul>
Stephen Wintemute 190, chemin Ste-Marie SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande en quoi consiste la réfection du chemin Ste-Marie</li> </ul>
Jean-Claude Provost 129, rue Ste-Anne SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande pourquoi il y a une dérogation mineure pour le 3 et 3A Montée Ste-Marie</li> <li>• Demande si pour le 150 rue Ste-Anne, l'installation des marches sera faite selon les normes</li> </ul>
Claude Tellier 16, rue de l'Église SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande si l'autobus du CIT qui fait le trajet McDonald en direction de la gare pourrait emprunter le même détour que l'autobus 251</li> <li>• Demande si la Ville peut permettre aux citoyens qui ont des chiens d'avoir des périodes précises pour promener leur chien sur la Promenade du Canal</li> </ul>
Cédric Filteau 12, rue St-Jacques SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande où en est la Ville dans le dossier du transfert de l'Hôpital des Anciens Combattants du fédéral vers le provincial</li> <li>• Demande des explications sur le dossier des installations des antennes de Vidéotron dans le quartier Nord</li> <li>• Demande pourquoi la Ville demande une augmentation de la marge de crédit avec la banque</li> <li>• Demande si la Ville fera l'entretien des plantes grimpantes sur la tour d'eau</li> </ul>
Michelle Cossais 55, Montée Ste-Marie SADB	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Demande si elle peut avoir un petit bac à roulette de recyclage</li> </ul>

### 3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2010-03-03	<i>Me Karl Sacha Langlois, Directeur général</i>	Félicitations pour le 4 <sup>e</sup> Fleuron du Québec et demande de contribution de la Ville	<i>Abbé Benoit Morrier Curé administrateur Paroisse Ste-Anne-de-Bellevue</i>
2010-03-08	<i>Me Karl Sacha Langlois, Directeur général</i>	Remerciement pour le don de la Ville au comité des Bénéficiaires de l'Hôpital Ste-Anne Inc.	<i>Marcel Otis Président Comité des Bénéficiaires de l'Hôpital Ste-Anne Inc.</i>
2010-03-18	<i>Conseil municipal de la Ville</i>	Remerciement pour le support financier concernant le Concert Gala pour célébrer le 50 <sup>e</sup> anniversaire	<i>Philip Cumyn Président Société de Musique de Chambre du Lakeshore</i>

### 4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

<b>03-101-10 Adoption de procès-verbaux</b>
---

ATTENDU QUE le greffier de la Ville a préparé le document suivant :

1. le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 22 février 2010.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter le procès-verbal ci-dessus mentionné et préparé par le greffier de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

### 5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

#### 5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

<b>03-102-10 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 22 avril 2010</b>
---

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De mandater monsieur le maire, Francis Deroo, à prendre toutes décisions qu'il jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 22 avril 2010, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

## **5.2. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette section.

## **6. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

<b>03-103-10 Adoption du compte rendu du Comité de circulation et sécurité publique</b>
---

ATTENDU QUE M. James Anderson, président du Comité de circulation et sécurité publique, a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de circulation et sécurité publique tenue le 15 mars 2010 (annexe « A »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par M. James Anderson, président du Comité de circulation et sécurité publique, dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-104-10 Octroi d'un contrat de service professionnel concernant la gestion des modifications des feux de circulation du boulevard des Anciens-Combattants associé au problème de synchronisation - Contrat de gré à gré</b>
--

ATTENDU la nécessité d'avoir une gestion des modifications des feux de circulation sur le boulevard des Anciens-Combattants;

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur Informatique et de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat de service à taux horaire concernant la gestion des modifications des feux de circulation du boulevard des Anciens-Combattants associé au problème de synchronisation avec la firme d'ingénierie *Génivar* (plus bas soumissionnaire).

D'autoriser une dépense maximale de 7 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-310-00-410 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-105-10 Autorisation d'achat de deux plaques Nu-Metrics NC200 pour les études de circulation</b>
---

ATTENDU QU' actuellement, la Ville possède deux plaques NC97 pour lesdites études;

ATTENDU QUE ces plaques sont régulièrement en réparation dû à un problème de conception (non hermétique);

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur Informatique et de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser l'acquisition de deux nouvelles plaques afin d'être en mesure d'effectuer plus d'étude de circulation en été.

D'autoriser une dépense maximale de 3 710.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-355-00-641 du fonds général (projets spéciaux).

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-106-10 Autorisation d'achat d'enseignes de stationnement</b>
--

ATTENDU QUE cet achat est rendu nécessaire dû aux changements proposés par le comité de circulation

ATTENDU les recommandations du Coordonnateur Informatique et de la Sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser l'acquisition d'enseignes de stationnement afin de refléter les changements proposés par le comité de circulation (nouvelles limites de temps).

D'autoriser une dépense maximale de 2 500.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-355-00-641 du fonds général (ajout projets spéciaux);

Adoptée à l'unanimité.

**03-107-10 Continuation de cessation de perception des horodateurs jusqu'au 30 avril 2010**

ATTENDU la résolution numéro 01-013-10;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Jay Van Wagner

De continuer la cessation de perception des horodateurs de la Ville jusqu'au 30 avril 2010.

Adoptée à l'unanimité.

**7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

**03-108-10 Nomination de M. Gerry Lavigne comme responsable pour l'organisation du tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue**

ATTENDU QUE le retour du tournoi de golf de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est un événement attendu par la communauté de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Paola L. Hawa

De nommer Monsieur Gerry Lavigne responsable pour l'organisation du tournoi de golf annuel de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

Adoptée à l'unanimité.

**8. URBANISME**

**8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)**

**03-109-10 Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation l'enseigne et les couleurs du 85, rue Sainte-Anne**

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) recommande l'ensemble des travaux de rénovation, l'enseigne et les couleurs comme proposé par *Plumb architectural design* ;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'entériner la recommandation du CCU et d'accepter l'ensemble des travaux de rénovation, l'enseigne et les couleurs comme proposé par *Plumb architectural design* pour le 85, rue Sainte-Anne en conformité avec le règlement sur les PIIA de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-110-10</b> <b>Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, l'emplacement des enseignes, l'aménagement du balcon, la boiserie et les couleurs du 87-89, rue Sainte-Anne</b>
---

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) recommande l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, l'emplacement des enseignes, l'aménagement du balcon, la boiserie et les couleurs comme proposé par *Ron Oliphant design* ;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'entériner la recommandation du CCU et d'accepter l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, l'emplacement des enseignes, l'aménagement du balcon, la boiserie et les couleurs comme proposé par *Ron Oliphant design*. pour le 87-89, rue Sainte-Anne en conformité avec le règlement sur les PIIA de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-111-10</b> <b>Approbation d'un PIIA pour l'ensemble des travaux de rénovation de la façade du 91, rue Sainte-Anne</b>
---

ATTENDU QUE le Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) recommande l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, tel que proposé par *Janson Wong architecte*, mais exige les modifications suivantes :

D'éliminer ou de prévoir un cadrage et des éléments décoratifs plus modestes au niveau du parapet ;  
De remplir les carreaux dans le parapet avec de la maçonnerie ;  
De réduire l'empiètement du marquis sur le terrain public ;  
D'éviter l'utilisation de la marquise pour l'installation des enseignes ;

## EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'entériner la recommandation du CCU et d'accepter l'ensemble des travaux de rénovation de la façade, tel que proposé par *Janson Wong architecte*, mais exige les modifications suivantes :

D'éliminer ou de prévoir un cadrage et des éléments décoratifs plus modestes au niveau du parapet ;  
De remplir les carreaux dans le parapet avec de la maçonnerie ;  
De réduire l'empiétement du marquis sur le terrain public ;  
D'éviter l'utilisation de la marquise pour l'installation des enseignes ;

.pour le 91, rue Sainte-Anne en conformité avec le règlement sur les PIIA de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-112-10</b> <b>Demande de dérogation mineure afin de permettre une hauteur maximale de 26 mètres pour la nouvelle construction du pavillon des sciences et des technologies de la santé au Cégep John-Abbott, au lieu de 25 mètres exigé par le règlement de zonage 533 pour le 21 111 Lakeshore</b></p>
--

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Ryan Young

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

**03-113-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la subdivision du terrain, un front du lot à 16.31 mètres au lieu de 18 mètres exigé par le règlement de lotissement 535 pour le 6, rue Sainte-Anne**

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

**03-114-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la subdivision du terrain, une marge latérale de 2.95 mètres au lieu de 4 mètres pour le 8-10, rue Sainte-Anne**

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

**03-115-10 Demande de dérogation mineure afin de permettre, suite à la construction, une marge latérale de 1.6 mètre de chaque côté des nouvelles constructions jumelées, au lieu de 2 mètres exigé par le règlement de zonage 533 pour le 3 & 3A Montée Sainte-Marie**

ATTENDU QUE lors de la rencontre du Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU), les membres ont analysé la demande de dérogation mineure ci-dessus conformément au règlement sur le sujet;

ATTENDU QUE le CCU recommande au Conseil l'acceptation de la dérogation mineure demandée;

*Le Président de la séance, Monsieur le Maire, Francis Deroo, invite alors les personnes présentes et intéressées par cette demande de dérogation mineure à se faire entendre du Conseil.*

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'accepter la demande de dérogation mineure ci-dessus présentée.

Adoptée à l'unanimité.

**8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**8.3. AUTRES SUJETS**

**03-116-10 Adoption des comptes rendus du Comité Consultatif d'Urbanisme**

ATTENDU QUE M. Ashkan Matlabi, secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme et employé de la Ville, a préparé les documents suivants :

1. le compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 8 février 2010 (annexe « B »);
2. le compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 23 février 2010 (annexe « C »);
3. le compte-rendu de la réunion du Comité Consultatif d'Urbanisme tenue le 16 mars 2010 (annexe « D »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'adopter les comptes-rendus ci-dessus mentionnés et préparés par M. Matlabi, secrétaire du Comité Consultatif d'Urbanisme et employé de la Ville, dont copies sont jointes en annexe « B », en annexe « C » et en annexe « D ».

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-117-10 Tenue d'une séance d'information publique concernant l'installation de deux antennes DAS par Vidéotron dans le quartier nord de la Ville</b></p>
--

ATTENDU QUE le réseau DAS (Distributed Antenna System) utilise la fibre optique afin de connecter le central aux équipements sans fil par un amplificateur de radio, une batterie de réserve et une antenne ;

ATTENDU QUE ces antennes sont attachées sur l'équipement public existant tel que les lampadaires, feux de circulation et les poteaux hydro-électriques ;

ATTENDU QUE la voix et l'information sont captées par ces antennes et ensuite transmises par fibre optique au central ;

ATTENDU QUE ce système est ainsi capable d'offrir un service amélioré sans l'installation de grand équipement de télécommunication ;

ATTENDU la demande de Vidéotron d'installer deux antennes sur le territoire de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue, plus spécifiquement dans le quartier nord ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

D'autoriser l'administration municipale à préparer une séance d'information publique concernant l'installation de deux antennes par Vidéotron sur le territoire de la Ville, plus spécifiquement dans le quartier nord de la Ville.

D'informer les citoyens du quartier nord de la date, du lieu et de l'heure de la séance d'information publique.

Adoptée à l'unanimité.

## 9. SERVICES TECHNIQUES

### 9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES

<b>03-118-10</b>	<b>Demande de lettre d'engagement au projet de subvention « Ma rue, Mes arbres » TD 2010 auprès de la Banque Toronto Dominion</b>
------------------	---

ATTENDU la possibilité de planter des arbustes grimpants afin de masquer les clôtures grillagées et le projet de plantation de petits arbres et arbustes fruitiers le long de la piste cyclable;

ATTENDU QUE ce projet est d'un intérêt ornithologique, faunique et humain en plus d'un intérêt culturel et touristique (route Verte) pour la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue;

ATTENDU les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

De demander une subvention à la banque TD afin de s'engager dans le projet de subvention « Ma rue, Mes arbres TD 2010 » et de planter des petits arbres et arbustes fruitiers le long de la piste cyclable ainsi que la possibilité de planter des arbustes grimpants dans le but de masquer les clôtures grillagées.

De s'engager à une dépense de 10 000.00 \$, taxes incluses si l'autorisation de la banque TD est acceptée.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-119-10</b>	<b>Autorisation du Conseil pour aller en appel d'offres public pour le déneigement des rues d'une partie de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue</b>
------------------	---

ATTENDU QUE nous devons régulariser la situation pour un nouveau contrat de déneigement;

ATTENDU les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Jay Van Wagner

D'autoriser l'administration à procéder à un appel d'offres public afin d'octroyer un contrat de déneigement des rues d'une partie de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser l'administration à ne pas renouveler le contrat de déneigement avec l'entrepreneur actuel et de transmettre l'avis nécessaire, le cas échéant.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-120-10</b>	<b>Octroi de contrat concernant des honoraires professionnels pour la préparation de plans et devis et de surveillance environnementale des travaux de réhabilitation de sols contaminés du terrain Trudeau – Contrat de gré à gré</b>
------------------	--

ATTENDU la nécessité de régulariser la situation pour la réhabilitation de sols contaminés du terrain Trudeau au coin des rues Sainte-Anne et Lalonde;

ATTENDU QUE ces services incluent les analyses chimiques effectuées par un laboratoire accrédité par le MDDEP;

ATTENDU les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Jay Van Wagner

De conclure un contrat concernant des honoraires professionnels pour la préparation d'un devis et surveillance de travaux de réhabilitation de sols contaminés du terrain Trudeau au coin des rues Sainte-Anne et Lalonde avec la firme *Inspec-Sol*;

D'autoriser une dépense maximale de 18 714.68 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-702-00-723 du PTI.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-121-10</b>	<b>Contrat concernant des travaux d'entretien, de mise à niveau, des travaux de démarrage et de fermeture de la piscine municipale - Contrat de gré à gré</b>
------------------	---

ATTENDU les recommandations de la Directrice des Loisirs et du Développement communautaire et économique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

De conclure un contrat concernant des travaux d'entretien, de mise à niveau et des travaux pour le démarrage et de la fermeture de la piscine municipale avec la firme LCS (Leautec, Crystal Soleil).

D'autoriser une dépense maximale de 7 658.57 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-40-522 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-122-10    Renouvellement de contrat de service de collecte des ordures ménagères du vendredi pour les commerçants</b>
---

ATTENDU                    la résolution numéro 03-075-09;

ATTENDU QUE            cette compagnie effectue déjà la collecte des ordures ménagères pour la Ville depuis 2008;

ATTENDU                    les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

De conclure un contrat de service pour la collecte des ordures ménagères de certains commerçants principalement de la rue Sainte-Anne avec la compagnie *Transport Rolland Chaperon*.

D'autoriser une dépense maximale de 7 720.65 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-451-00-436 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-123-10    Contrat de pose et fourniture de clôture pour certains sites de la Ville – Contrat de gré à gré</b>
---

ATTENDU                    la nécessité de poser et de réparer des clôtures sur certains sites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue dans le but de sécuriser ces sites;

ATTENDU                    les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Michel Bouassaly

De conclure un contrat de service pour la pose et la fourniture de clôtures pour différents sites de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue avec la compagnie *Clôtures Normand Coutu Inc.*

D'autoriser une dépense maximale de 5 855.18 \$, taxes incluses, à même les postes budgétaires numéros 02-413-00-444, 02-320-00-522, 02-415-00-526, 02-701-70-522 du fonds général.

D'autoriser une dépense maximale de 13 000.00 \$, taxes incluses, à même le surplus poste budgétaire numéro 55-991-00-000 pour le bassin de rétention Euclide Lavigne.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-124-10 Autorisation du Conseil pour aller en appel d'offres public pour la réalisation des travaux du mur de soutènement du stationnement Larry-Moquin</b></p>
---

ATTENDU QUE la réception du certificat d'autorisation ne devrait pas tarder pour les aspects du Ministère des Ressources naturelles et de la faune;

ATTENDU les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation des travaux du mur de soutènement du stationnement Larry-Moquin.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-125-10 Autorisation d'honoraires professionnels supplémentaires à la firme Quéformat pour le laboratoire mandaté pour le suivi qualitatif et de la mise en place des matériaux pour la rue Maple</b></p>
---

ATTENDU la résolution numéro 06-184-09;

ATTENDU QUE le dépassement des coûts est dû à la découverte de sols contaminés dans les tranchées lors des travaux et le contrôle qualitatif pour la pose du pavage;

ATTENDU les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser le paiement d'honoraires professionnels supplémentaires à la firme Quéformat pour la surveillance 'Laboratoire' dû à la découverte de sols contaminés dans les tranchées lors des travaux et le contrôle qualitatif pour la pose du pavage.

D'autoriser une dépense maximale de 1 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 22-330-00-721 du PTI 2010.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-126-10 Autorisation du Conseil pour aller en consultation publique afin d'élaborer un plan d'aménagement qui tient compte des besoins et de la démographie du quartier dans le cadre du réaménagement du Parc Godin</b></p>
--

ATTENDU QUE le dernier plan d'aménagement du Parc Godin avait été réalisé par la firme d'architecture paysagiste Planex-Consultants, et que cet aménagement tenait compte du Plan Directeur des Parcs et Espaces Verts élaboré par une autre firme spécialisée;

ATTENDU QUE la Ville veut aller en consultation publique afin d'élaborer un plan d'aménagement qui tient compte des besoins et de la démographie du quartier tout en tenant compte des changements prévisibles pour les 10 à 20 prochaines années;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à procéder à une consultation publique dans le cadre du réaménagement du Parc Godin afin d'élaborer un plan d'aménagement qui tient compte des besoins et de la démographie du quartier.

Adoptée à l'unanimité.

**9.2. CONCLUSION DE CONTRATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.3. ACCEPTATION DE PLANS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**9.5. AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**10. ENVIRONNEMENT****03-127-10 Adoption du compte rendu du Comité de l'Environnement**

ATTENDU QUE Mme Jocelyne Crevier, secrétaire de ce Comité de l'Environnement, a préparé le document suivant :

1. le compte rendu de la réunion du Comité de l'Environnement tenue le 10 mars 2010 (annexe « E »);

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Paola L. Hawa  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'adopter le compte rendu ci-dessus mentionné et préparé par Mme Jocelyne Crevier, secrétaire de ce Comité de l'Environnement, dont copie est jointe en annexe « E ».

Adoptée à l'unanimité.

**03-128-10 Autorisation pour achat d'arbres fruitiers pour plantation aux abords de la piste cyclable entre la rue Meloche et l'autoroute 40**

ATTENDU QUE cet achat d'arbres fruitiers donnerait des fruits comestibles pour les humains et les animaux aux abords de la piste cyclable entre la rue Meloche et l'autoroute 40;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat d'achat d'arbres fruitiers pour plantation aux abords de la piste cyclable entre la rue Meloche et l'autoroute 40 afin d'avoir des fruits comestibles pour les humains et les animaux.

D'autoriser une dépense maximale de 7 000.00 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-50-622 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

**03-129-10 Autorisation pour achat et plantation de plantes grimpantes pour recouvrir la tour d'eau**

ATTENDU QUE cet achat de plantes grimpantes créerait un manteau de fleurs (au printemps) et de verdure et préviendrait les graffitis de manière écologique;

ATTENDU QUE les avantages de cette plantation seraient aussi la transformation du co2 par le feuillage et de démontrer aux nombreux passants sur l'autoroute 20, une image verte et écologique de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De conclure un contrat d'achat de plantes grimpantes (kiwi) afin de recouvrir la tour d'eau le long de l'autoroute 20 avec la compagnie Pépinière Grange Verte.

D'autoriser une dépense maximale de 2 991.20 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-701-50-622 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

## 11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

<b>03-130-10 Parc écologique de l'archipel de Montréal</b>
--

ATTENDU QUE plus de soixante groupes et organismes de la région métropolitaine, les Partenaires du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal (PPÉAM), se sont associés pour demander la création d'une ceinture verte dans le sud-ouest du Québec;

ATTENDU QUE le but poursuivi est de sauvegarder ce qui reste du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer, au sud-ouest du Québec, en s'assurant de conserver à perpétuité au moins 12% de cette zone écologique;

ATTENDU QUE c'est dans cette partie de son patrimoine naturel que se trouve la plus grande diversité biologique du Québec, alors que c'est en même temps celle qui est la plus vulnérable au développement urbain;

ATTENDU QUE sur quatorze régions métropolitaines au Canada, c'est dans celle de Montréal qu'on trouve le plus bas pourcentage de territoire en espace vert par habitant;

ATTENDU QUE les gouvernements canadien et québécois ont le devoir de remplir leurs obligations en vertu de la Convention des Nations Unies sur la biodiversité, qu'ils ont tous deux convenu de mettre en œuvre, et que la création de ce nouveau parc démontrerait leur engagement à cet égard;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue appuie la création du Parc Écologique de l'Archipel de Montréal, vaste zone de conservation devant s'étendre de Sorel à la région du Suroît, et de Mirabel à la frontière américaine, et se présentant comme une mosaïque de forêts, plaines inondables, milieux humides, corridors naturels et d'îles, reliés entre eux par les cours d'eau qui sillonnent le Québec méridional.

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit acheminée aux ministres fédéral et provincial de l'Environnement, ainsi qu'aux municipalités de la région métropolitaine de Montréal, aux chefs des partis politiques fédéraux et provinciaux et au Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique.

Adoptée à l'unanimité.

## **12. FINANCES**

### **12.1. DONNS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES**

<b>03-131-10 Aide financière aux organismes à but non lucratif – dons / promotions / aides financières</b>
--

ATTENDU QUE la Ville supporte des organismes à but non lucratif par l'entremise d'aide financière sous forme de dons et/ou promotions et/ou aides financières ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser la dépense et l'aide financière à l'organisme suivant, à savoir :

1. À la Paroisse Sainte-Anne-de-Bellevue pour l'achat de 2 verges/cu de compost ainsi que 3 arbres à déploiement moyen (automne) ainsi que l'aide du service des Travaux publics concernant ces plantations.

D'autoriser une dépense maximale de 450.00 \$, taxes incluses, pour le paiement de l'aide financière mentionnée ci-haut à même le poste budgétaire 02-701-50-622 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

### **12.2. AUTRES SUJETS**

<b>03-132-10 Adoption des comptes</b>
---------------------------------------

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+ Journal des déboursés, en date du 28 février 2010	<u>487 667.04 \$</u>
+ Liste des comptes fournisseurs, en date du 28 février 2010	<u>6 336 545.65 \$</u>
<b>Total :</b>	<b><u>6 824 212.69 \$</u></b>
Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 28 février 2010	<u>204 957.84 \$</u>

Adoptée à l'unanimité.

**03-133-10 Augmentation de la marge de crédit jusqu'à trois (3) millions avec la Banque de Montréal**

ATTENDU QUE les travaux de la phase 1, entre Maple et Lalonde, sur la rue Sainte-Anne seront financés par un règlement d'emprunt à la fin des travaux vers la fin de l'été 2010;

ATTENDU le financement temporaire desdits travaux de la rue Sainte-Anne;

ATTENDU les recommandations de la Trésorière ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser l'augmentation de la marge de crédit jusqu'à trois (3) millions avec la Banque de Montréal afin de financer temporairement les travaux de la rue Sainte-Anne qui seront financés par un règlement d'emprunt à la fin des travaux vers la fin de l'été 2010.

Adoptée à l'unanimité.

**13. ADMINISTRATION ET GREFFE**

**13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

**13.3. AUTRES SUJETS**

**03-134-10 Appui à la Ville de Montréal-Est dans ses démarches pour sauver la raffinerie Shell**

ATTENDU QU' en janvier 2010, Shell Oil Products annonçait son intention de fermer sa raffinerie de Montréal-Est au courant de l'année 2010;

- ATTENDU QUE la Ville de Montréal-Est a pris toutes les mesures proactives possibles pour collaborer avec Shell Oil Products afin d'évaluer les options pour garder la raffinerie opérationnelle;
- ATTENDU la création d'une table de concertation de l'Est, laquelle inclut des partenaires clés, afin de supporter le conseil de la Ville de Montréal-Est dans ses efforts pour garder la raffinerie opérationnelle;
- ATTENDU QUE le maire de Montréal ainsi que les autorités provinciales appuient les efforts de la Ville de Montréal-Est dans ce dossier;
- ATTENDU QUE la fermeture de la raffinerie aurait un effet dévastateur sur l'économie de Montréal-Est et de la région de Montréal en général;
- ATTENDU QUE cette fermeture pourrait entraîner la perte de 350 à 550 emplois directs et affecter indirectement 2000 autres emplois chez les fournisseurs de biens et de services de la raffinerie Shell;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

Que la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue requiert par la présente que le dossier de la fermeture de la raffinerie Shell de Montréal-Est soit identifié et traité comme étant un dossier prioritaire par l'Agglomération de Montréal.

Que le conseil de l'Agglomération de Montréal mette à la disposition de la Ville de Montréal-Est des ressources administratives et légales suffisantes pour l'assister dans ses efforts afin de trouver une solution raisonnable et permanente à cet important dossier.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-135-10</b>    <b>Changement du représentant désigné du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue au Centre régional de services aux bibliothèques publiques (CRSBP) Montérégie</b></p>
--

ATTENDU la résolution numéro 02-293-10;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Jay Van Wagner

De nommer Monsieur Ryan Young à titre de représentant de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue en remplacement de Me Paola L. Hawa auprès du CRSBP Montérégie et ce tel que prévu à la convention.

Adoptée à l'unanimité.

**03-136-10 Proposition d'un nouvel horaire d'été pour la bibliothèque**

ATTENDU les demandes des citoyens lors de consultations publiques de 2009;

ATTENDU QUE cette modification est une première étape afin d'augmenter la satisfaction de nos usagers;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser la modification de l'horaire d'ouverture d'été à la bibliothèque de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue afin d'augmenter la satisfaction de notre clientèle et de répondre aux demandes de nos utilisateurs suite aux consultations publiques tenues en 2009 (voir annexe « F »).

Adoptée à l'unanimité.

**03-137-10 Projet de résolution afin de mandater l'UMQ concernant l'équité salariale auprès de la Commission de l'équité salariale**

ATTENDU QUE la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (L.R.Q., c. 0-9) reconstituait la municipalité de Sainte-Anne-de-Bellevue le 1<sup>er</sup> janvier 2006;

ATTENDU QUE la Commission de l'équité salariale a publié un aide-mémoire daté du 15 juillet 2005 portant sur l'équité salariale dans les municipalités reconstituées;

ATTENDU QUE dans ledit aide-mémoire, la Commission de l'équité salariale précise que lorsque la municipalité centrale réalise l'exercice d'équité salariale en retard (après le 1<sup>er</sup> janvier 2006);

- La municipalité centrale fait l'exercice avec les données du 21 novembre 2005, i.e. avec toutes les catégories d'emplois de la municipalité centrale et de la municipalité reconstituée;
- La municipalité centrale paie les ajustements salariaux pour la période comprise entre le 21 novembre 2001 et le 21 novembre 2005;
- La municipalité centrale paie les intérêts dus sur les ajustements salariaux pour la période comprise entre le 21 novembre 2005 et le 31 décembre 2005;
- Après le 21 novembre 2005, la municipalité centrale est en maintien. Si la défusion occasionne des changements qui ne permettent pas le maintien de l'équité salariale, l'employeur doit apporter les modifications nécessaires à son ou ses programmes;
- La municipalité centrale paie le salaire ajusté aux personnes salariées à son emploi à compter du 21 novembre 2005;
- La municipalité reconstituée paie le salaire ajusté à la suite du programme réalisé par la municipalité

centrale aux personnes salariées à son emploi et les intérêts dus sur les ajustements salariaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006;

- La municipalité reconstituée maintient le ou les programmes établis par la municipalité centrale. Si la *défusion* occasionne des changements qui ne permettent pas le maintien de l'équité salariale, l'employeur doit apporter les modifications nécessaires à son ou ses programmes;

ATTENDU QUE le 27 mai 2009, le gouvernement du Québec adoptait le projet de loi numéro 25 modifiant la *Loi sur l'équité salariale* (L.R.Q., c. E-001);

ATTENDU QU' au 12 mars 2009, la Ville centrale n'avait pas complété la totalité des travaux;

ATTENDU QUE le 15 décembre 2009, la Ville centrale informait les directeurs généraux des villes reconstituées de leur obligation de réaliser les programmes d'équité salariale non amorcés à cette date;

ATTENDU QUE les interprétations divergentes des différents intervenants créent de la confusion quant aux obligations des villes reconstituées de l'agglomération de Montréal en matière d'équité salariale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Ryan Young

De mandater l'UMQ pour entreprendre les démarches nécessaires auprès de la Commission de l'équité salariale afin de confirmer sa position officielle relativement au processus d'équité salariale auquel seraient assujetties les villes reconstituées de l'agglomération de Montréal.

De mandater, le cas échéant, l'UMQ de faire les représentations nécessaires auprès des instances appropriées.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-138-10 Tenue de la prochaine séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue prévue le 26 avril 2010</b></p>
--

ATTENDU le règlement numéro 700 de la Ville;

ATTENDU l'intention du conseil de rejoindre le plus de citoyens possible lors des séances ordinaires du conseil;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par Paola L. Hawa

De tenir la prochaine séance ordinaire du conseil, prévue le 26 avril 2010, au Chalet Peter Williamson situé au 300, rue Cypihot dans la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-139-10 Autorisation - Ajout de signataire autorisé en cas d'absence de la trésorière de la Ville (chèques et effets négociables)</b>
--

ATTENDU les résolutions numéros 11-023-05 et 01-044-06;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Jay Van Wagner

Qu'en l'absence de la trésorière de la Ville seulement, Me Karl Sacha Langlois, Directeur général de la Ville, est autorisé à signer tout les chèques et effets négociable en remplacement de la signature de Madame Nadine Bassila, Trésorière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-140-10 Congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM</b>
--

ATTENDU les congrès annuels de la FCM, de l'UMQ, de la COMAQ, du CERIU et de l'AQLM ;

ATTENDU L'importance de participer, chaque année, audits congrès et séminaires afin que les élus et les officiers municipaux de la Ville maintiennent leurs connaissances à jour de l'actualité municipale et des grandes orientations ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young  
Appuyé par Paola L. Hawa

D'autoriser un conseiller à assister au congrès annuel de la FCM du 28 au 31 mai 2010.

D'autoriser le Maire, les conseillers et le Directeur général de la Ville à assister au congrès annuel de l'UMQ du 13 au 15 mai 2010.

D'autoriser le Directeur général et la Trésorière de la Ville à assister au congrès annuel de la COMAQ du 26 au 28 mai 2010.

D'autoriser le Coordonnateur de projets aux Travaux publics de la Ville à assister au congrès annuel du CERIU du 15 au 17 novembre 2010,

D'autoriser la Directrice des Loisirs, du développement communautaire et économique de la Ville à assister au congrès annuel de l'AQLM du 22 au 24 septembre 2010.

D'autoriser les dépenses nécessaires pour le paiement des divers congrès ou séminaires et des dépenses afférentes à chacun, à même les postes budgétaires assignés par la Trésorière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14. RESSOURCES HUMAINES**

##### **14.1. OUVERTURE DE POSTES, EMBAUCHE ET NOMINATION**

<b>03-141-10</b>	<b>Embauche de la Directrice contentieux, greffe et communications - Greffière</b>
------------------	--

ATTENDU la nomination de Me Karl Sacha Langlois au poste de Directeur général de la Ville conformément à la résolution numéro 01-044-10 ;

ATTENDU QU' il y a lieu de remplacer Me Langlois au poste de Directeur contentieux, greffe et communications – Greffier ;

ATTENDU l'obligation du conseil de nommer un greffier pour la Ville ;

ATTENDU le concours exécuté par la Ville afin de trouver un candidat pour le poste ;

ATTENDU QU' un comité de sélection a été formé et composé de messieurs les conseillers Jay Van Wagner, Ryan Young, Gerry Lavigne et Me Karl Sacha Langlois, Directeur général ;

ATTENDU les recommandations favorables du comité de sélection quant au choix d'une candidate ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par Ryan Young

De retenir la candidature de Me Caroline Thibault à titre de Directrice contentieux, greffe et communications – Greffière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue à compter du 26 avril 2010.

Les conditions de travail de Me Thibault sont celles prévues tel que plus amplement décrit au document « Conditions et avantages des cadres de direction et des cadres administratifs de la Ville de Montréal » adopté par le comité exécutif de la Ville de Montréal le 21 janvier 2004 par sa résolution CE04 0795, et modifié le 20 avril 2005 par sa résolution CE05 0727 pour valoir comme si au long récité.

Me Thibault est soumise à la « Politique de rémunération et d'avantages sociaux des cadres de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ». Son niveau salarial est 3 et son salaire annuel est fixé à 74 000 \$ pour l'année 2010. Après sa période d'essai, le cas échéant, celle-ci sera soumise à l'échelon 3 pour l'année 2011.

Me Thibault est soumise à une période d'essai de huit (8) mois à compter de son entrée en fonction se terminant le 31 décembre 2010.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de Me Thibault à même le poste budgétaire numéro 02-141-00-140 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-142-10    Nomination du Directeur général, Me Karl Sacha Langlois à titre de greffier adjoint en cas d'absence de Me Caroline Thibault</b></p>
---

ATTENDU                    la nomination de Me Caroline Thibault au poste de Directrice contentieux, greffe et communications – Greffière de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue ;

ATTENDU QU'            il y a lieu de nommer un greffier adjoint en l'absence de Me Thibault ;

ATTENDU QUE            la Loi sur les cités et villes permet le cumul de fonction pour le Directeur général ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Paola L. Hawa

De nommer le Directeur général de la Ville, Me Karl Sacha Langlois, greffier adjoint en cas d'absence de Me Caroline Thibault.

Adoptée à l'unanimité.

<p><b>03-143-10    Embauche de personnel – Service des Loisirs, Développement communautaire et économique</b></p>
---

ATTENDU                    les besoins du Service des Loisirs, développement communautaire et économique ;

ATTENDU                    les recommandations de la Directrice des Loisirs, du développement communautaire et économique ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Michel Bouassaly  
Appuyé par James Anderson

D'autoriser l'embauche de la personne suivante :

### Loisirs

Nom	Poste	Période visée	Période	Salaire	Code budgétaire
Nicole St-Jean	Gérante de piscine	24 sem.	5 avril au 17 sept. 2010	13.32/h	02-701-40-146

Les conditions de travail de ces employées sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), sous réserve des précisions ci-haut mentionnées.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de la personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-144-10    Embauche de personnel – Service des Travaux publics et de l'ingénierie</b>
--

ATTENDU            les besoins du Service des Travaux publics et de l'Ingénierie ;

ATTENDU            les recommandations de la Direction des Travaux publics et de l'Ingénierie ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Jay Van Wagner  
Appuyé par Gerry Lavigne

D'autoriser l'embauche de la personne suivante :

### Loisirs

Nom	Poste	Période visée	Période	Salaire	Code budgétaire
Bruno Alexandre D'Anjou	Étudiant en ingénierie municipale		Mi-avril à la fin août 2010	17.25/h	02-310-00-149

Les conditions de travail de ces employées sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des fonctionnaires municipaux de Montréal (SCFP), sous réserve des précisions ci-haut mentionnées.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire de la personne ci-dessus embauchée à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

<b>03-145-10    Embauche de personnel – Étudiants saisonniers 2010</b>
--

ATTENDU            les besoins du Service des Travaux publics ;

ATTENDU            les recommandations du Superviseur aux Travaux publics;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par James Anderson  
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes :

<b>Travaux publics</b>
------------------------

Nom	Poste	Période visée	# hrs sem	Salaire	Code budgétaire
Aline Bennett	Environnement	2010		13.50/h	02-701-50-147
Olivier Codsì	Étudiant	2010		12.00/h	02-701-50-147
Marc-André De l'Étoile	Étudiant	2010		12.00/h	02-701-50-147
Jérémie Alexander-Brunelle	Étudiant	2010		12.00/h	02-701-50-147
Louise Duval	Étudiante-jardinière (2 sem)	2010		12.00/h	02-701-50-147
Julien Bissonnette-Lapierre	Étudiant	2010		12.00/h	02-701-50-147
Marie-Claude Séguin-Pilon	Étudiante	2010		12.00/h	02-701-50-147
Victor Agnew	Étudiant	2010		12.00/h	02-701-50-147

Les conditions de travail de ces cols bleus sont celles prévues à la convention collective de travail du Syndicat des Cols bleus regroupés de Montréal (SCFP-301).

Ces embauches sont conditionnelles à l'obtention de résultats satisfaisants quant aux tests médicaux pré-embauche et aux tests de toxicologie.

D'autoriser la dépense et le paiement du salaire des personnes ci-dessus embauchées à même le poste budgétaire fixé au présent tableau provenant du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

#### **14.2.            CONTRATS ET ENTENTES**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

### 14.3. AUTRES SUJETS

#### 15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENTS

**03-146-10 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 705 concernant la constitution d'un fonds de roulement**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet de modifier le règlement numéro 705 concernant la constitution d'un fonds de roulement.

**03-147-10 Avis de motion du règlement modifiant le règlement numéro 510 concernant, entre autre, la limite de temps de stationnement dans les rues et stationnements publics ainsi que sur la distribution des permis de stationnement**

Conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, je soussigné, Francis Deroo, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement ayant pour effet, entre autre, de modifier la limite de temps de stationnement dans les rues et stationnements publics ainsi que sur la distribution des permis de stationnement.

#### 16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 1<sup>er</sup> février 2010 au 28 février 2010.
- Rapport d'activités de la trésorière au Conseil municipal.

#### 17. CERTIFICATS DE CRÉDIT

Je, soussignée, certifie que la Ville dispose des crédits suffisants pour les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

03-104-10	03-105-10	03-106-10	03-107-10
03-118-10	03-120-10	03-121-10	03-122-10
03-123-10	03-125-10	03-128-10	03-129-10
03-131-10	03-132-10	03-133-10	03-140-10
03-141-10	03-143-10	03-144-10	03-145-10

Le 29 mars 2010,

\_\_\_\_\_  
Nadine Bassila, Trésorière

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE****03-148-10 Levée de la séance**

Il est proposé par Gerry Lavigne  
Appuyé par James Anderson

De lever la présente séance ordinaire. Il est 21 h 14

Adoptée à l'unanimité.

Francis Deroo  
Maire

M<sup>e</sup> Karl Sacha Langlois, LL.L., B.A.A., OMA  
Greffier

*L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont  
conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro  
102-102-0089*